

L'association ÉLAN – SAVIGNY ENVIRONNEMENT informe ses adhérents.

Du LUNDI 18 JANVIER au VENDREDI 19 FEVRIER 2016 se tiendra une ENQUÊTE PUBLIQUE sur le projet de PLU (Plan Local d'Urbanisme) de SAVIGNY-SUR-ORGE.

Le dossier sera consultable aux Services Techniques 3 rue de Garigliano pendant toute la durée de l'enquête. Un registre sera disponible à côté pour y rédiger directement un avis manuscrit ou en déposer un (manuscrit ou pas) préparé à l'avance. Le personnel des Services Techniques se doit de faciliter l'accès à ces documents et d'enregistrer les avis déposés, datés et numérotés.

Pour comprendre le dossier, la réglementation et se faire aider pour rédiger un avis, le Commissaire Enquêteur sera à disposition de tous EN MAIRIE :

LUNDI 18 JANVIER 2016	de 8 h 30 à 11 h 45
SAMEDI 30 JANVIER	de 8 h 30 à 11 h 45
JEUDI 4 FEVRIER	de 8 h 30 à 11 h 45
MARDI 9 FEVRIER	de 13 h 30 à 17 h 45
VENDREDI 19 FEVRIER	de 13 h 30 à 17 h 45

Le Plan Local d'Urbanisme, conforme à la toute récente Loi Duflot, décline pour la commune de Savigny le Schéma Directeur d'Urbanisme d'Ile-de-France (SDRIF) et le Plan de Déplacements Urbains d'Ile de France (PDUIF), mais aussi les règles générales de protection de l'Environnement (eau, assainissement, rivières, biodiversité, préservation du paysage, risques d'inondations, etc.). **C'est un document fondamental pour l'avenir** de notre commune, pour son développement et son cadre de vie. Il va fixer les droits à construire et les règles à respecter sur l'ensemble de notre territoire aussi bien pour les parcelles publiques que privées.

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) va se substituer au POS (Plan d'Occupation des Sols) qui deviendra caduc.

Chacun de nous est concerné.

Dans une enquête publique, chaque avis compte. Il est donc souhaitable de faire la démarche de s'informer et d'aller apposer des observations sur le registre de l'enquête.

Sollicitée trop (très ??) tardivement par la municipalité pour avis sur la version provisoire, l'association lui a déjà remis officiellement un document explicitant ses premières remarques en matière de protection du cadre de vie, déplacements, espaces verts, urbanisme, aménagements de l'aqueduc de la vanne. Ce document sera disponible sous peu sur le site d'ÉLAN – SAVIGNY ENVIRONNEMENT – rubrique PLU. Il demande notamment la préservation du secteur pavillonnaire et des quelques espaces verts de la ville, un plan d'urbanisme harmonieux et contrôlé, une circulation et un stationnement des véhicules mieux sécurisés et organisés, et la réservation de parcelles pour améliorer :

- Les accès à pied et à vélo à la gare de Savigny.
- Les continuités de cheminements pour piétons et cycles, en particulier le long de l'Orge et l'Yvette et les accès à ces rivières et promenades.

Rappelons que dès le lancement de l'étude d'élaboration de ce PLU par la municipalité précédente en 2011, ÉLAN SE avait déjà fourni une importante contribution en matière de sauvegarde du patrimoine et de déplacements alternatifs à l'automobile. Il en a été peu tenu compte à notre avis. Cette Enquête Publique est l'occasion de renouveler nos demandes.

Après examen attentif du dossier officiel et après avoir rencontré en mairie le commissaire enquêteur lors de l'une de ses permanences, ÉLAN – SAVIGNY ENVIRONNEMENT ira déposer son avis officiel sur le cahier d'observations mis à disposition du public aux services techniques.

Faites-nous part de vos suggestions pour enrichir cet avis dans l'intérêt général de l'environnement et du cadre de vie des saviniens, sur le territoire de la commune.

Élan-Savigny Environnement – 8 janvier 2016.

(Les Services Techniques sont ouverts tous les jours, excepté les après-midis des mercredis et samedis).